

**ARRETE PORTANT MISE A JOUR DU PLAN
LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE
DE MOUTHIERS SUR BOËME**

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Attractivité Economie Emploi
- Planification Urbaine JR/CL
N° 2018-A- 81

LE PRÉSIDENT de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE GRANDANGOULÊME,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.153-60 et R.153-18,

VU la délibération n°1 du conseil communautaire du 5 janvier 2017 portant élection du Président,

VU la délibération du 8 février 2018 approuvant le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mouthiers-sur-Boëme,

VU l'arrêté préfectoral du 12 juillet 2018 approuvant les périmètres de protection modifiés de la servitude AC1 de l'église Saint Hilaire, de l'abri de la Chaire à Calvin et de la Croix de Gersac relative à la protection des monuments historiques,

VU les plans de servitudes d'utilité publique mis à jour,

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour le PLU de Mouthiers-sur-Boëme,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 - Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mouthiers-sur-Boëme est mis à jour à la date du présent arrêté.

À cet effet, ont été reportées sur chacune des pièces intéressées :

- Les servitudes AC1 relatives à la protection des monuments historiques.

ARTICLE 2 - La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public :

- À la mairie,
- Dans les locaux de la Direction Départementale des Territoires,
- Dans les locaux de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Charente,
- Dans les locaux de la Préfecture.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera affiché en mairie et à GrandAngoulême durant 1 mois.

ARTICLE 4 - Le présent arrêté sera adressé à :

- Madame la Préfète de la Charente,
- Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques de la Charente,
- Madame la Directrice Départementale des Territoires de la Charente.
- Monsieur le Maire.

Angoulême, le **19 septembre 2018**

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **24/09/2018**
Publié ou notifié,
Le **24/09/2018**